44e Année - N° 3247. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 16 Janvier 1932

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sports - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
DOUZE francs par an
Etranger, port en sus.
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron N° 117. C. - C Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M. - Pascal LIEUTIER
— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus —
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, 2e
et au Bureau du Journal

— ANNONCES —
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,50
Commerciales (la ligne).1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La solution de la Crise

Ce n'est évidemment pas de la crise politique qu'il s'agit. A l'heure ou j'écris ces lignes si la crise ouverte par le décès de M. Maginot et l'état de santé de M. Briand n'est pas encore solutionnée elle le sera certainement bientôt. M. Pierre Laval trouvera sans doute deux hommes pour remplacer les ministres de la Guerre et des Affaires Etrangères. Même si comme on le prétend, le Président du Conseil veut donner une teinte plus rouge à son ministère il se trouvera toujours quelque J L. Dumesnil pour estimer qu'un portefeuille vaut bien la peine qu'on trahisse son programme et toute sa vie politique. Donc ce n'est pas la crise politique qui inquiète l'opinion publique, mais bien la crise économique qui étend ses ravages et dont aucun indice ne permet d'entrevoir la fin prochaine.

Il y a toutefois un espoir. Nous avons indiqué dans un précédent article que la crise serait combattue efficacement, vaincue même si on redonnait à la masse des salariés un pouvoir d'acquisition qui lui permettrait de ne plus s'imposer de dures privations, les produits ainsi consommés redonneraient de l'ouvrage aux travailleurs et l'hydre affreux du chômage serait anéanti.

Pour cela tout le monde est d'accord qu'il convient d'exécuter au plus tôt le programme des travaux utiles tels que l'électrification des campagnes, les travaux d'irrigation, tous travaux rémunérateurs qui accroitront le bien-être en même temps qu'ils créeront de nouvelles richesses C'est là, chacun le reconnait, l'unique moyen de vaincre le fléau qui étreint le monde entier Mais pour cela il faut de l'argent, beaucoup d'argent. Or, à l'heure actuelle les contribuables plient sous le fardeau des impôts qui les accablent, il ne faut donc pas songer à leur imposer de nouveaux sacrifices. Les contribuables de tous les pays sont, je crois tous logés à la même enseigne Il faut donc se procurer des capitaux sans faire appel à des impôts nouveaux. Il convient, sous peine de courir à la faillite, que tous les peuples comprennent que seule la réduction des budgets de guerre peut leur permettre de sortir du marasme dans lequel ils se débattent. L'idée parait faire du chemin.

La centaine de milliards que les nations du monde emploient à entretenir des armées trop nombreuses, à fabriquer des engins de mort et de destruction peuvent être utilisés à des productions relatives à la paix et à l'amélioration des conditions de la vie.

La conférence du désarmement qui va se tenir à Genève va nous montrer si oui ou non les peuples ont conscience du danger qui les menace tous. Le désarmement graduel simultané et général est la seule solution qui s'offre aux Nations affolées par une crise économique sans précédent. Nous souhaitons de tout cœur qu'elles sachent s'en rendre compte.

En ce qui concerne la France nous avons la conviction que ses représentants se décideront pour toutes les solutions qui tout en sauvegardant l'intégrité et la sécurité du Pays, permettront la diminution de l'énorme budget de guerre que nous entretenons Sur ce point nous optons résolument pour la formule Paul Boncourt : la Paix doit être assurée par l'arbitrage obligatoire et la création d'une armée internationale chargée de faire respecter les décisions du Tribunal International. Les armées nationales et leur formidables armements pourront alors être supprimés. Si cette solution prévaut ce sont des capitaux énormes remis à la disposition des peuples pour la création des richesses et des œuvres de vie. Ce serait alors sans nul doute la fin d'une crise atroce Si au contraire les peuples veulent continuer la folie des Armements c'est la civilisation qui sombrera. Aux peuples de choisir.

Emile GALICI,
Docteur en Droit
ès-Sciences Politiques et Economiques,
Lauréat de la Faculté de Paris.

Secours Mutuels

Assemblée Générale du 10 Janvier 1932

La réunion mutualiste du 10 Janvier a dépassé le cadre d'une Assemblée générale, par l'ampleur, la diversité, et l'importance des questions traitées et des décisions prises par la mise au point définitive d'une adaptation méthodique de la mutualité aux circonstances de l'heure présente.

Lorsque à 9 h. 30 le Président M. Donzion, assisté de MM. Paret et Colomb vice-présidents et de leurs collègues du bureau ouvre la séance, le nombre des adhérents à la Société est considérable. Après avoir remercié l'assistance d'avoir en si grand nombre répondu à l'appel, le Président rend hommage aux dévouement de ses dévoués collaborateurs qui, comme toujours lui facilite la tâche ingrate et délicate de ses fonctions, il renouvelle les condoléances émues à la famille du camarade Féraud Martin, sociétaire décédé en cours d'année et termine en faisant un appel pressant à l'union étroite et franche des Mutualistes Sisteronnais.

Le camarade Pascal Lieutier, Secrétaire Général donne ensuite le compte-rendu de la situation financière qui, pour l'année écoulée donne un excédent de recettes fort appréciable et fait connaitre le développement toujours croissant du nombre des adhérents à la Société. Il donne lecture des noms des nouveaux postulants qui sont admis à l'unanimité par l'assemblée.

La parole est donnée au camarade Colomb vice-président qui, est chargé par ses collègues d'une mission fort délicate (Améliorations envisagées aux A. S., Section de la Caisse Mutuelle Chirurgicale à créer. Admission des Mutualistes jusqu'à l'âge de 50 ans) et qui vu les compétences qu'il a acquises en la matière seront traitées d'une façon très précise et compréhensible pour tous les assistants.

Aprés avoir fait les éloges que mérite la Mutualité libre, il donne connaissance du projet Dorman-Montigny qui tend à accorder à la Mutualité la place que son passé et son présent lui permettent de revendiquer dans l'organisation et la gestion des A. S., il fait connaitre la source des nouvelles recrues pour les Sociétés de Secours Mutuels par suite de l'adoption de ce projet et les avantages qui seraient obtenus par nos adhérents mutualistes.

Connaissance est donnée de la proposition faite par le service des A. S. à la Fédération départementale des Sociétés de Secours Mutuels, demandant à ce que fut désigné dans nos Sociétés un délégué au contrôle des malades assujettis à la loi des A. S. par Canton. A l'unanimité M. Peignon Martial administrateur de la Société a été désigné à ces fonctions. Après un exposé des plus précis sur la question de la Caisse Chirurgicale Mutuelle, l'assemblée, suivant sa commission, décide la création d'une section spéciale et adopte l'additif aux statuts qui lui est présenté.

Dans le but d'atténuer dans la mesure du possible les conséquences fâcheuses pour la mutualité au point de vue de son recrutement de la loi des A S. et éviter la désagrégation de nos Sociétés, l'assemblée adopte la proposition de modification de l'article 7 du statut de la Société, permettant ainsi jusqu'à âge de 50 ans. à tous les postulants d'être admis comme membres actifs à la Société.

Notre ami Colomb termine l'exposé de son remarquable rapport en faisant connaitre que la commission d'assurance et de prévoyance sociales, dans une réunion récente à émis un avis favorable à la proposition de loi déposée par MM. les Députés Peissel et Massimi tendant à accorder une allocation annuelle de 400 fr. aux Mutualistes bénéficiaires d'une pension ou allocation annuelle. A l'issue de cette réunion la majeure partie des Mutualistes présents ont donné leur adhésion à la Section spéciale de la Caisse chirurgicale, question sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

La Rationalisation des Chemins de Fer

Le déficit des chemins de fer est une grosse préoccupation de l'heure présente. Pour en bien comprendre le caractère, il importe de remonter à l'année 1921 où a été signée une convention en vue de l'établissement d'un fonds commun et du maintien de l'équilibre financier par le relèvement automatique des tarifs.

Il apparaît tout d'abord, que de 1921 à 1926 le déficit serait en partie couvert par des emprunts dont les charges seraient avancées par l'Etat aux Réseaux et remboursées à l'Etat par le fonds commun, à partir de 1927. On estimait alors que la convention aurait porté ses fruits au bout de six ans, et, en fait, dès 1926, la balance faisait ressortir un excédent d'exploitation de plus de 500 millions.

De 1927 à 1929, les exercicess se soldaient, à peu de choses près ; toutes les charges de fonds commun étaient sensiblement compensées par les recettes et les résultats du trafic étaient meilleurs qu'avant la guerre. Mais en 1930 apparut un déficit important qui atteignit 1.770 millions et nous pouvons présumer dès maintenant que l'exercice 1931 se soldera par une insuffisance de plus de 2.500 millions. Quant à l'année 1932, sous la réserve que le trafic ne diminuera pas — elle enregistrera une insuffisance du même ordre si, dés à présent, on ne donne pas suite aux propositions formulées par le Conseil Supérieur des Chemins de fer en juin dernier.

Lorsque la crise à éclaté, l'on s'est empressé, pour la conjurer, de préconiser de sévères économies et une réforme complète des méthodes d'exploitation ; recommendation superflue, car les réseaux n'ont cessé de mettre à profit les derniers perfectionnements de la technique et d'améliorer le rendement de leur gestion.

Au point de vue technique, mentionnons le développement de l'outillage, l'application de l'électricité sous toutes ses formes, la généralisation de la signalisation automatique, l'emploi de voitures metalliques, l'aménagement des gares et des voies conformément aux méthodes industrielles, etc.. Au point de vue commercial, citons les initiatives tendant à faciliter l'écoulement des productions régionales par des tarifs speciaux, des trains-exposition, des manifestations agricoles et par l'institution d'un régime de colis-express, enfin la proposition de réduction des tarifs de transport en petite vitesse faite il y a un an et demi.

Mais la plus grande préoccupation des réseaux a été de retenir le trafic attiré par d'autres modes de transports en associant la souplesse de l'automobile à la rapidité du train, c'est à cette conception que répond le nouveau programme. Il permettra d'effectuer de porte à porte, de domicile à domicile les transports que par sa nature le rail est à lui seul, dans l'impossibilité d'assurer : le train servant aux parcours directs relierait entre elles des "gares-centre" Des autos, mettant en relation les centres ruraux, amèneraient les voyageurs aux gares de chemin de fer. Les colis de détail auraient le même itinéraire et seraient distribués par camions ou camionnettes. Le public n'aurait plus à se rendre en gare pour l'expédition et la réception des colis de détail. Quant aux marchandises, elles ne seraient plus transportées que par wagons complets.

Là où le rail demeurera plus pratique que la route, l'auto empruntera le rail. Dans ce but à lieu en ce moment la mise au point de différents types d'auto-rail. Ainsi donc, on peut dire que les Chemins de fer cherchent, non pas à développer les transports routiers au détriment des transports ferroviaires, mais à multiplier les correspondances, à accélérer les dessertes quotidiennes dans les campagnes, bref à assurer une exploitation plus souple et plus économique.

Pour que ce projet se réalise il faut libérer les réseaux de la réglementation sévère qui les oblige à faire circuler un

© VILLE DE SISTERON

minimum de trains par jour et les laisser libres d'organiser leur exploitation commercialement et suivant les besoins du trafic. Toutefois malgré ces aménagements, malgré les économies réalisées, le budget des chemins de fer ne retrouvera son équilibre que par un ajustement immédiat des tarifs : telle est la conclusion du rapport que M. Fournier, chargé par le gourvernement d'une enquête sur les chemins de fer a déposé à la fin de 1930, telle est l'opinion du Conseil Supérieur des Chemins de fer. Tous se sont trouvés d'accord pour demander au Gouvernement de porter les tarifs voyageurs au cœfficient 5 par rapport à 1913 et d'abaisser de 32,5 o|o à 12 o|o le taux de l'impôt sur les billets de voyageurs, ce qui revient rétablir la situation d'avant-guerre pour les tarifs comme pour les impôts.

Il faut qu'on sache que cette majoration de 25 o|o du prix actuel des billets de voyageurs, jointe à la réduction du taux de l'impôt, n'a d'autre but que d'empêcher l'accroissement du déficit d'exploitation ; elle n'atténue pas les charges provenant des déficits antérieurs.

Les sacrifices demandés pourront paraître lourds. Mais à qui la faute ? Si l'on avait ajusté les tarifs lorsque les réseaux l'ont demandé — il y a plus de deux ans — on ne constaterait pas à la fin de cette année un deficit de 5 milliards Si le parlement n'avait pas empêché le Gouvernement de donner suite à la proposition du Conseil Supérieur des Chemins de fer, ce déficit ne serait que de 3 milliards 1|2. Il est donc injuste de faire supporter aux réseaux la responsabilité de la crise dont ils souffrent, alors qu'ils mettent en œuvre tous les perfectionnements de la technique afin d'améliorer le rendement de leur exploitation.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Aux mutualistes.— Les adhérents inscrits ou désireux de faire partie de la section de la Caisse Chirurgicale mutuelle sont priés de passer d'urgence à la Mairie demain dimanche de 14 à 16 heures pour y acquitter le montant annuel de leur cotisation, ce qui leur permettra de bénéficier dans un bref délai des avantages qui leur sont offerts par la Caisse chirurgicale mutuelle.

Le Président.

Tennis-Club. — Comme il a été annoncé précédemment, le bal annuel offert à ses membres honoraires par le Tennis-Club de Sisteron sera donné au Casino le mercredi 20 Janvier.

Pour les personnes qui se décideraient au dernier moment à profiter d'une agréable soirée, des cartes seront mises à leur disposition dès mardi et mercredi 19 et 20 Janvier aux magasins ci-dessous désignés : M. Gueyrard mercerie. Mlles André, confections, M. Vernet, tissus, rue Droite et le mercredi soir à l'entrée à partir de 8 h. 30.

Moto-pompe. — Malgré que la souscription ait été déclarée close, les sommes suivantes nous sont encore parvenues cette semaine :

MM. Marrou, alimentation, Forcalquier, 50 fr. ; Paulas, entrepreneur à Sisteron 30 fr. ; Torréano, platrier, 20 fr. ; Roubaud, fruits confits, 50 fr. ; Louis Martel, nég. Marseille, 40 frs. ; Franklin Silve, Sisteron, 50 fr.

Total. .	240 fr.
Report précédent	16.043,45
Total Général	16.283,45

Le comité, ne voulant priver personne du plaisir de collaborer à son œuvre de sécurité publique, acceptera toujours avec plaisir les dons qui lui seront remis à cet effet. *E. A.*

— Par suite d'une erreur de composition nous avons dans notre dernier N° porté à 5 fr. la souscription de M. Bermond, employé au P.L.M. alors qu'elle est de 10. Nous tenons à rectifier pour être conforme à la vérité.

Classes 1931 B. et 1932 A. — Les jeunes gens domiciliés à Sisteron nés entre le 1er Juin 1911 et le 31 Mai 1912 sont invités à se présenter au plustôt au secrétariat de la mairie, munis du livret de famille de leurs parents ou de leur bulletin de naissance aux fins d'inscription sur les tableaux de recensement des dites classes

Ecole de perfectionnement des sous-officiers de réserve. - Les sous-officiers et caporaux de réserve de toutes armes et services sont invités à assister à la réunion qui aura lieu demain dimanche de 10 h à midi dans les locaux du Collège Paul Arène à Sisteron.

Objet : Liaisons et transmissions ; télégraphie, croquis ; Amicale départementale des S. O. R. Les anciens sous-officiers qui n'auraient pu prendre part à la première réunion préparatoire du 20 décembre dernier sont cordialement invités.

Avis. — M. A. ROUILLER, monteur-électricien informe le public qu'il se tient à sa disposition pour tous travaux d'électricité. Travail garanti.

Pour tous renseignements s'adresser à la Chapellerie Clément, Sisteron.

Don. — A l'occasion de l'attribution du legs Hippolyte Roman, M. Reynaud Henri, bénéficiaire du prix de 3000 fr. accordé au plus ancien fermier, a versé à M. le Maire la somme de 100 fr. à répartir par égales parts entre les Mutilés et A. C. et les vieillards de l'Hospice à titre d'argent de poche.

Remerciements.

Foire. — Après demain lundi se tiendra à Sisteron la première foire de l'année, anpelée communément foire de St-Antoine. Espérons un beau temps.

Calamités publiques en 1931. - Un projet de loi portant ouverture au budget de l'intérieur d'un crédit destiné à permettre l'attribution de Secours pour la réparation des dommages causés et la reconstitution des capitaux détruits par les calamités publiques au cours de l'année 1931 est actuellement en instance devant le Parlement.

En vue de la répartition éventuelle de ces secours les propriétaires ayant eu des dommages causés ou des capitaux détruits par les calamités publiques en 1931 sont invités à en faire avant le 20 Janvier courant, la déclaration par écrit au secrétariat de la mairie en spécifiant la nature des dommages et l'évaluation des pertes.

Pour tailler vos oliviers voir ROUX près la mairie, Sisteron.

A la Comédie Française. — La reprise de *Patrie* à la Comédie Française a, parmi les artistes qui ont interprêté le drame lyrique de Sardou, mis en évidence deux noms bien connus des spectateurs assidus de notre théâtre de plein air de la Citadelle : Madame Jeanne Delvair et Albert Lambert.

Puisque ces deux artistes sont un peu les nôtres réjouissons-nous du succès qu'ils viennent d'obtenir à Paris

Jardin à louer de suite. S'adresser à M. MOYNIER, au grand Jardin, Sisteron.

Propriété à louer : prés, vigne et labour, située au quartier des Coudoulets. S'adresser à Mme Vve **Garcin** à Bourg-Reynaud, Sisteron.

A VENDRE :
lapins gras *S'adresser à M BARTHELEMY, Bar du Cours, Sisteron.*

Notre Plein Air. — Nos directeurs sont en ce moment à Paris et mettent sur pied un programme splendide qui sera soumis sous peu à la municipalité. Déjà nous pouvons espérer que Madame Jeanne Delvair, sociétaire de la Comédie Française sera des nôtres cet été et donnera l'interprétation de la tragédie dans laquelle elle trouve ses plus grands succés à la Comédie Française. Nous serons fixés sous peu sur le cycle de 1932 qui dépassera en éclat encore les précédents. On parle d'une mise en scène nnuvelle et qui permettrait des éléments de concours que l'on a pas encore vus sur notre vaste plateau.

Pour les Gâteaux des Rois
à la Confiserie BROUCHON
ils sont toujours bons
Les commander à l'avance.
Téléphone 57.

A VENDRE ou à LOUER
Deux prés au quartier du Plan de la Baume. S'adresser à Me **Buès**, notaire à Sisteron.

A VENDRE : une mangeoire pour troupeau, en bon état ; une masse dite "bourre".

S'adresser à M. CLEMENT, chaussures, rue Droite, Sisteron.

Nous avons le plaisir d'apprendre que notre concitoyen **M. Clément FIASTRE.** *rue de Provence n° 6 à Sisteron, a été nommé Agent Général pour l'arrondissement des Compagnies d'Assurances* **"LA PREVOYANCE"** *dont le siège Social est à Paris, 23, rue de Londres l'une des plus anciennes Compagnies pratiquant en France les assurances* : Incendie - Vie - Rentes Viagères - Mortalité du Bétail - Grèle - Responsabilité Civile - Accidents de toute nature.

CASINO - CINÉMA

Ce soir samedi et demain dimanche en matinée et en soirée :

Eclair-Journal, actualités parlantes et sonores.

A TOUTE VAPEUR,
TOBY VIOLONISTE.
Une révélation dans la comédie filmée avec la charmante et gracieuse artiste **Elvire POPESCO** *et l'artiste tant aimé ANDRÉ ROANNE dans*

MA COUSINE DE VARSOVIE
cette comédie est pleine de charme et gaité...

* * *

La semaine prochaine :
Vous verez l'artiste tant dimée du public qu'est **Marcelle CHANTAL** *dans*

Les Vacances du Diable

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir Samedi et demain Dimanche en matinée et soirée.

Eclair-Journal, actualités.

DETECTIVES
grande comédie gaie et sportive en 6 parties.

LE SIGNAL DE FEU
grande superproduction dramatique avec Lillian GISH et Norman KERRY.

Ciné-Scout. — Demain dimanche matinée à 4 h. et soirée à 8 h. 45.

PROGRAMME SENSATIONNEL

LE CAPITAINE RASCASSE
film d'aventures interprété par Gabriel GABRIO que l'on à admiré récemment dans le rôle de Jean Valjean des "Misérables". Cet artiste assure le succès du film.

Etat-Civil

du 7 au 14 Janvier 1932

NAISSANCES

Huguette, Maximilienne, Elisa Put rue Porte-Sauve.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Blanc Marcel, Antonin, Lucien, mécanicien, demeurant et domicilié à Sisteron, et Bernard Marcelle, Emilienne, Albertine, s. p., domiciliée à Saint-Geniez ; Esmieu Jean, André, Jules, notaire à Sisteron et Morère-Marquet Andrée Léonie, Camille, s. p. à Sisteron.

MARIAGES.

Néant.

DÉCÉS

Louis, Jean-Baptiste Chabert, 58 ans, rue Saunerie.

A VENDRE
propriété avec bastidon sise aux Combes d'une contenance de 1845 cannes complantée en vignes et arbres fruitiers.

S'adresser à M. Auguste CHAUVIN, à la Coste, Sisteron.

Photographie d'Art
Maison REYBAUD
J. BAROUX, Successeur
opère tous les jours de foire de 10 h. à 18 heures,

S'adresser Maison CLERGUE, 2e étage Sisteron.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, (Ancienne Poste) quatre coins, Sisteron.

l'UNION
comme tous nos chocolats en tablettes nos malakoffs, bouchées crème et praliné, bâtons crême et nougat sont de qualité **absolument supérieure.**

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le mercredi, cabinet ouvert à St-Auban

Tribunal de Commerce de Digne

Suivant jugement rendu par défaut le treize Janvier mil neuf cent trente-deux, la nommée **Pélestor** Yvonne épouse **Roman** Danton, mercière, demeurant à Sisteron, Place de l'Horloge, a été déclarée en état de faillite.

Juge commissaire : M. Eynard.
Syndic provisoire : M. Paul Bertrand.

Le Greffier du Tribunal,
G. GUIEU.

AVIS AUX CREANCIERS

Messieurs les créanciers de la dame **PÉLESTOR Yvonne** *épouse* **ROMAN,** *mercière à Sisteron, sont convoqués à se réunir le mardi 26 Janvier 1932, à 14 h. 30, au Palais de Justice, à Digne, devant M. EYNARD, Juge commissaire, à l'effet de donner leur avis tant sur la faillite que sur la nomination du syndic définitif.*

Le Greffier du Tribunal,
G. GUIEU.

A louer présentement :
MAGASIN ET LOGEMENTS situés au Centre de la Ville.
S'adresser au bureau du Journal.

© VILLE DE SISTERON

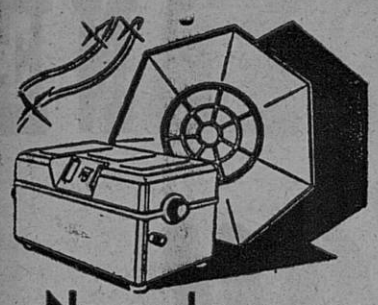

Ne parlez pas de T. S. F...

... si vous n'avez jamais entendu un poste secteur Philips équipé avec Miniwatt.
Demandez-nous une démonstration gratuite; elle ne vous engagera à rien mais vous pourrez dire votre mot.

PHILIPS

GARAGE
Marceau Scala
Rue de Provence
SISTERON
Distributeur prospecteur exclusif

Les
Agenda de Poche et de Commerce
Annuaire des Basses-Alpes
Almanach Vermot
Almanach Hachette
Mathieu de la Drôme
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie
P. LIEUTIER Sisteron.
Joindre 1 fr. pour envoi par poste.

Dr Audibert ROUSSET

(nez - gorge - oreilles)
33, Bd Philipon, MARSEILLE.
Consultations :
MANOSQUE, hôtel Pascal, tous les samedis matin de 8 à 10 h.
DIGNE, Grand Hôtel, tous les samedis après-midi de 14 à 17 h.
SISTERON, Hôpital, tous les Dimanches matin de 8 à 11 h

Appartements à Louer
convenant à un ménage de 2 à 3 personnes. Electricité, eau et cabinets.
S'adresser au bureau du Journal.

VIENT DE PARAITRE

L'ALMANACH
ANNUAIRE du Sisteron-Journal

200 pages

Liste complète des commerçants et habitants principaux des Basses-Alpes. — Renseignements administratifs. — Foires et Marchés de la région. — Calendrier avec 64 pages en héliogravure. — Conseils pratiques. — Conseils du Docteur. — Conseils du Vétérinaire. — 8 pages en 4 couleurs. — *L'Oracle des Fantômes blancs.* — Comment trouver un fiancé, par Herminie Focke. — La Pêche. — L'Homme qui ne rit plus, par Jacques Jeanton. — La T.S.F. à la Chambre. — L'Homme qui sortait par le nez, par A. Bierce. — Le Mari de la Doctoresse, par Arthur Distres. — Sperino par Louis Nicollet, et de nombreuses autres nouvelles.

Art Studio paris

en vente partout 3 FR.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon *(H-Alpes)*

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes. Seyne-les-Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) — SERRES (Samedi) — La MOTTE-du-CAIRE — LUS-la-CROIX-HAUTE — L'ARGENTIERE (samedi) — BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts
Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Chemins de Fer P. L. M.

Gare d'Autocars de Megève

Le bureau des autocars P. L. M. de Megève, installé jusqu'ici au rez-de-chaussée de la mairie, vient d'être transféré dans un pavillon récemment construit dans le style du pays, à l'entrée du bourg, côte Sallanches, sur la Route nationale et qui mérite réellement le nom de " gare d'Autocars".

Les nombreuses voitures automobiles desservant Megève s'y arrêtent et peuvent y êtres garées dans le sous-sol

Au rez-de chaussée est installé, dans une élégante salle d'attente, un bureau de renseignements où il est possible de se procurer des billets directs et de louer des places comme à la gare de chemins de fer de Sallanches-Combloux et une salle d'enregistrement et de livraison de bagages.

Imprimerie-Librairie P. LIEUTIER, Sisteron
-:- articles de bazar et de fantaisie -:-

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

Toutes les maladies dont souffre la Femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant pas congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, suites de Couches, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, trouveront la guérison en employant la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY.

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire, avec la JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, une cure pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } **10 fr. 60**

Bien exiger la véritable
JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 13

L'hiver approche et si vous voulez le passer agréablement dans vos appartements adressez-vous à M. **ALLINEI Jean** qui vous installera le chauffage central avec appareils

IDEAL CLASSIC et CULINA

Installations Modernes de salles de Bains,
EAU CHAUDE ET FROIDE
(Prix modérés)

Jean ALLINEI Chaudronnier - Plombier - Zingueur
Place du Marché N° 8 bis - **SISTERON**

Royal Provence

Le *ROYAL-PROVENCE* titre 12 degrés, il est le plus alcoolique des Grands vins véritable Méthode Champenoise.

Il est obtenu *exclusivement* avec des *raisins blancs* de la Société des Grands Vins de Provence.

La Société des Grands Vins de Provence possède le plus grand vignoble de *raisins blancs* de Cépages choisis, convenant le mieux à une Champagnisation de *tout premier choix.*

Le *ROYAL-PROVENCE* sollicite la comparaison avec les plus grandes marques connues, vendues à des prix plusieurs fois plus élevés.

Demandez ses diverses Cartes.

Comparez donc ; vous jugerez et vous serez fixé.

Vente en gros : chez nos Concessionnaires Régionaux.

Vente au détail : dans les principaux magasins de vins fins, liqueurs alimentation.

Agence Générale du Sud-Est :
Albert AUBERT, agent général, concessionnaire
à Pélissanne (B.-du-Rh.).

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL
En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

APT, 23 Janvier, hôtel du Louvre ;
PERTUIS, 24 Janvier, hôtel du Cours ;
FORCALQUIER, Lundi 1er Fév., hôtel des Voyageurs,
ORAISON, 2 Fév. hôtel Nègre,
MANOSQUE, Jeudi 4 Fév. hôtel Pascal.
Les MEES, 5 Fév. hôtel Barras ;
DIGNE, 6 et 7 Février. hôtel Boyer-Mistre ;
SISTERON, 8 Février Modern'hôtel des Acacias,

NOUVELLE CEINTURE PERFECTIONNÉE pour déplacements de tous organes.
TRAITÉ DE LA HERNIE franco sur demande à M. GLASER, 44, Bd Sébastopol. Paris.

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

Exposition des nouveaux modéles — Outillage moderne — Station de graissage Técalemit Appareils Modernes -- Toutes fournitures — Pneus, toutes dimensions -- Réparations générales — Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque

Garage au mois -- Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

VENTES — ECHANGE

Le Gérant.

© VILLE DE SISTERON

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,